

pansion et la modernisation, ainsi que les mesures de dépollution.

Examinons le fait n° 5, les mesures de dévaluation des États-Unis il y a deux semaines. L'impact total de cette mesure n'est pas encore apparent et il ne le sera sans doute pas avant quelques semaines ou quelques mois peut-être et même plus. Cette initiative constitue pourtant un développement économique des plus importants de l'après-guerre, pour le monde des affaires. Il faut savoir que le problème de la balance des paiements des États-Unis était encore beaucoup plus grave que celui qui existait au moment où les mesures ont été prises en août 1971. Il faut la considérer à la lumière des prochaines négociations du GATT et des négociations multilatérales entre les nations commerciales du monde. Il faut la considérer dans le contexte de nos négociations pour obtenir un plus large accès à nos produits sur les marchés de l'Europe, du Japon, des États-Unis et d'autres nations commerciales du monde, tout en étant prêts, par ailleurs, à renoncer à certains avantages pour certaines exportations sur le marché canadien.

Fait n° 6: Il faut tenir compte maintenant de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen, événement qui a suscité quelques incertitudes nouvelles parmi les manufacturiers et exportateurs canadiens. Traditionnellement, le marché britannique était notre marché le plus important en Europe. Le potentiel du Marché commun pour les exportateurs canadiens est considérable, ce marché s'est élargi à une cadence beaucoup plus rapide que celui du Royaume-Uni. Néanmoins, pour l'instant, la situation reste toujours aléatoire pour les manufacturiers canadiens.

Septièmement, l'émergence des pays de la frange du Pacifique et, en particulier, l'importance du marché japonais pour les producteurs canadiens. A mon avis, nous entrons dans une période cruciale pour le Canada, pays commerçant qui devra faire des efforts particuliers pour se créer à l'étranger des marchés pour ses produits manufacturés.

M. Gillies: Comment ce budget facilite-t-il la chose?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, par votre intermédiaire, puis-je dire aux députés d'en face que s'ils ont des questions à poser, j'essaierai volontiers d'y répondre à la fin de mon discours. Ce n'est pas le temps d'adopter une attitude passive envers nos industries de fabrication. Une telle attitude, serait une trahison envers les Canadiens d'aujourd'hui et les générations futures, alors qu'il faut rechercher les grandes possibilités qui s'offrent à nous.

M. Gillies: Ce sont des lieux communs.

M. Gillespie: Vous le savez, il y a des gens qui se préoccupent de la question. Je pense qu'il y a de ces gens de l'autre côté de la Chambre. Mais ce n'est pas la totalité d'entre eux, à en juger par le caractère des interruptions de cet après-midi.

M. Stanfield: Nous vous entendons trop souvent ressasser ces lieux communs.

M. Gillespie: Le Congrès du travail du Canada s'inquiète du bill Burke-Hartke et de l'attitude protectionniste adoptée aux États-Unis. L'industrie de fabrication au Canada s'inquiète aussi de l'apparition d'un tel sentiment. Je pense que les provinces s'inquiètent. Nous nous inquiétons certainement et j'ose croire que tous les députés d'en face s'inquiètent aussi.

Budget—M. Gillespie

M. Stanfield: Nous nous inquiétons qu'un ministre comme vous parle en leur nom.

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'ai fourni aux députés une toile de fond—expliqué pourquoi les industries de fabrication ont tant d'importance à l'heure actuelle. Je voudrais comparer les taux d'impôt applicables aux sociétés au Canada et dans divers pays avec lesquels nous sommes en concurrence. Le taux d'impôt sur le revenu des sociétés aux États-Unis est de 48 p. 100. Au Japon, il est de 35 p. 100, au Royaume-Uni de 40 p. 100. Nous espérons, monsieur l'Orateur, le porter ici à 40 p. 100.

Une voix: En avez-vous parlé à Stanley?

M. Gillespie: ... et à 20 p. 100 sur la première tranche de \$50,000 du revenu imposable des sociétés canadiennes. Si nous voulons faire concurrence sur le marché mondial, nos taux d'impôt doivent également être concurrentiels.

Je veux dire ceci en ce qui concerne la situation de l'emploi. Au cours des cinq dernières années, il s'est créé environ 100,000 postes dans l'industrie de fabrication. A l'heure actuelle, environ deux millions de Canadiens sont directement employés dans l'industrie de fabrication. La production de l'industrie canadienne de fabrication c'est-à-dire, le volume physique, a augmenté de 25 p. 100 au cours des cinq dernières années, ce qui représente une augmentation substantielle de la productivité de l'industrie par rapport au nombre de personnes employées. Dans le secteur des services, directement rattaché au secteur de la fabrication, l'emploi a augmenté de 15 p. 100. Le fait est que l'augmentation du nombre des emplois au Canada est inextricablement liée à la croissance de l'industrie de fabrication.

Monsieur l'Orateur, je veux brièvement revoir les derniers résultats du commerce. Ils ont été excellents et même, de bien des façons, exceptionnels. Les exportations ont augmenté de 12 p. 100 l'année dernière, ce qui représente à peu près le double de l'année précédente, et tout indique qu'elles augmenteront encore plus que l'année dernière. Des augmentations importantes sont survenues dans les exportations vers les marchés japonais, aussi bien que vers ceux des États-Unis. Cependant, aucune augmentation importante n'a été enregistrée dans les exportations vers les marchés européens. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. C'est le moment d'aider l'industrie de fabrication à devenir totalement concurrentielle au cours de la prochaine décennie, à être tout à fait prête à faire face aux épreuves d'une nouvelle série de circonstances qui vont être négociées conformément aux accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce.

Je veux mentionner très brièvement différents aspects de l'appui que le ministère accorde à l'industrie de fabrication. L'expérience montre clairement le succès que connaissent un certain nombre de programmes que nous avons mis sur pied pour aider à développer les marchés d'exportation. Je citerais à titre d'exemple, l'importance des foires commerciales et surtout de la foire commerciale de Pékin. Un certain nombre de fabricants canadiens sont allés en Chine pour rencontrer certains de leur homologues et la compagnie Orenda Engines a annoncé, il y a quelques jours, qu'elle a obtenu un important contrat de fabrication de turbines. Beaucoup prétendent que la Chine ne représente pas un marché important pour le Canada, mais nous avons là un exemple d'un accord négocié très rapidement.